



## Spécialisation en Orthopédagogie

PRESENTATION DE LA FORMATION ET DU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Année académique 2019-2020

## 1. Identification de la Haute Ecole

1. Nom de la Haute Ecole : **Haute Ecole Libre Mosane (HELMo)**
2. Adresse du siège social : **Mont St-Martin 41 - 4000 Liège**
3. Réseau : **Libre Confessionnel**

## 2. Identification de la formation

1. Section: **Spécialisation en Orthopédagogie**
2. Localisation de la formation: Rue Hors-Château, 61 à 4000 **Liège**
3. Classement de la formation :
  - a) Enseignement supérieur de type **court**
  - b) Secteur: **sciences humaines et sociales**
  - c) Domaine: **Sciences psychologiques et de l'éducation**
  - d) Grade académique : **Bachelier de Spécialisation (niveau 6)**

## 3. Présentation générale de la formation et du profil d'enseignement

### Ce que nous poursuivons...

La finalité de la Haute École est de former des professionnels compétents, capables de participer à la construction d'une société démocratique, équitable, solidaire, créative, dynamique et respectueuse des personnes et de l'environnement.

Les objectifs de formation sont le développement de compétences : articulation des savoirs, des savoir-faire, savoir-être. Ce développement de compétences est le fruit d'un apprentissage basé sur une réflexion permanente sur des pratiques afin qu'elles deviennent objet de théorisation en vue de permettre une évolution continue de la formation. Cela exige esprit critique et sens de l'initiative dans la perspective d'un monde en mouvement permanent.

Dans ce but, les méthodes pédagogiques favorisent une formation de haut niveau, rendant les étudiants créatifs, acteurs de leurs apprentissages et autonomes dans leurs démarches.

Des moyens d'ordres divers sont mis en oeuvre afin que les formations proposées soient "rendues accessibles à chacun, sans discrimination".

### Le professionnel qui s'est spécialisé en orthopédagogie :

- Est un acteur professionnel oeuvrant auprès de personnes qui rencontrent des difficultés d'apprentissage et /ou des troubles du développement à n'importe quel moment de leur évolution et quel que soit le contexte;
- Il travaille en relation avec les membres d'une équipe pluridisciplinaire, les partenaires intra et extra-institutionnels dont la famille et la personne elle-même;
- Il contribue à la construction du projet de vie de la personne, en favorisant son autodétermination;
- Il agit en tenant compte de la personne dans ses différentes dimensions;
- Il apporte grâce à des moyens spécifiques des réponses à leurs besoins;
- Il émet des avis quant à la mise au point, l'application et l'évaluation des interventions éducatives, à la suite d'observations et sur base d'éclairages théoriques;
- Il mène un travail réflexif sur lui-même et continue à s'informer et se former.

Le travail avec une ou des personnes ayant besoin de soutien confronte les professionnels à des réalités individuelles diverses, souvent nouvelles dans leur expérience, voire dans leur champ professionnel.

**La formation de spécialisation en orthopédagogie** vise à renforcer les compétences nécessaires au travail avec ces personnes quel que soit leur âge (enfants, adolescents, adultes, vieillards) et leurs contextes de vie (famille, structures institutionnelles, écoles, structures de loisirs,...en milieu scolaire ou non).

Elle permet la rencontre avec des personnes rencontrant des difficultés dans l'apprentissage, offre l'occasion d'approfondir des connaissances et des pratiques dans le domaine du handicap, en particulier dans le domaine de la déficience intellectuelle avec ou non problèmes surajoutés, et prépare à un réel travail d'équipe dont les parents font partie

Elle s'adresse à des enseignants maternels, primaires et régents, des éducateurs, logopèdes, assistants sociaux, assistants en psychologie, ergothérapeutes, etc. formés dans les hautes-écoles des différents réseaux. Certains peuvent avoir une expérience professionnelle et d'autres pas.

Cette formation est complémentaire à la formation de base et offre une plus-value pour l'exercice de celle-ci. Le diplôme auquel elle donne droit est valorisé dans différents contextes professionnels.

## **La formation**

Quatre grands concepts balisent la formation : La qualité de vie, l'autodétermination, l'inclusion/la participation sociale et la bienveillance/la bienveillance.

La porte d'entrée de la formation est le bénéficiaire considéré en tant que personne en situation de handicap, de difficulté. C'est l'acteur primordial de ses projets et c'est avec lui et les acteurs de son contexte que l'on va mener à bien les projets prioritaires.

L'année de spécialisation propose des expériences diverses qui permettent, entre autres :

Sur un plan professionnel :

- De développer sa capacité d'accueil et de communication avec les personnes vulnérables, en situation de handicap et/ou présentant des difficultés d'apprentissage ;
- D'acquérir de nouvelles connaissances et d'identifier des sources d'information utiles pour la pratique;
- De s'initier aux techniques d'observation du bénéficiaire et d'évaluation de ses acquis;
- D'apprendre à construire un programme individualisé en collaboration avec les autres intervenants et avec la famille;
- De mettre en place des actions, anticipées et évaluées, en situations individuelles ou collectives, dans lesquelles la dimension de l'apprentissage est présente;
- De développer des pratiques d'intervision et de collaboration;
- De définir et situer clairement son rôle en articulation avec celui des autres intervenants ;
- De formaliser et écrire ses réflexions et démarches, à la fois pour clarifier ses points d'appuis personnels et pour communiquer avec les différents acteurs des projets du bénéficiaire.

Sur un plan plus personnel :

- De travailler ses propres représentations en se confrontant à ses préjugés;
- D'élargir et approfondir son identité professionnelle;
- De renforcer une pratique réflexive (notamment sur les plans éthique, social, pédagogique);
- De favoriser l'équilibre personnel par l'apprentissage de la nécessaire distanciation relationnelle, émotionnelle et affective.

Toute action s'inscrit aussi dans l'histoire d'une institution et se déroule dans un contexte particulier que le professionnel doit identifier et analyser. C'est donc, tout autant, la rencontre et le travail direct avec la personne en situation de handicap que celle avec l'ensemble des acteurs de son environnement qui sont encouragés.

Les liens entre la théorie et la pratique sont poursuivis tout au long de la formation au travers de visites dans les contextes professionnels, de témoignages dans le cadre de cours, de participation à des journées interdisciplinaires (conférences, colloques, formations, salons,...) et de stages.

L'ancrage professionnel est assuré aussi par les apports de plusieurs enseignants de la formation qui sont impliqués dans des contextes professionnels avec les publics évoqués.

Toutes ses démarches, cherchent, au final, à aider l'étudiant qui s'inscrit dans la démarche à construire un projet personnel et professionnel qui intègre et valorise sa formation de base.

## **Acquis d'apprentissage terminaux et Référentiel de compétences du spécialiste en orthopédagogie**

***Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable de :***

Développer la maîtrise des repères liés aux différents troubles, déficiences, handicaps et leur impact sur la personne.

1. Intégrer les approches culturelles et historiques du handicap pour situer sa pratique.
2. Connaître l'organisation et les ressources institutionnelles
3. Maitriser les connaissances relatives aux déficiences, troubles et handicaps
4. Identifier les implications, en termes d'obstacles et de ressources de ces déficiences, troubles et handicaps dans les différents aspects du développement de la personne et de l'environnement

Atteindre une expertise dans les contenus et dans les méthodologies spécifiques à la profession.

5. Observer, analyser, intervenir, évaluer, rétro agir dans la formation et dans la profession
6. Maitriser et utiliser les connaissances scientifiques actualisées visant autodétermination, responsabilisation et citoyenneté
7. Maitriser et utiliser des méthodologies et techniques dans les champs de l'apprentissage auprès des enfants, adolescents, adultes en difficulté
8. Développer une attitude réflexive en alliant théorie et pratique

Créer et/ou développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences, où chacun se sent accepté dans ses différences.

9. Stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences
10. Identifier et analyser le réseau social et familial
11. Exploiter les caractéristiques du milieu de vie
12. Favoriser les interactions sociales en employant diverses techniques
13. Sensibiliser et former à l'acceptation des différences

Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec le bénéficiaire, la famille et les autres milieux de vie

14. Utiliser conjointement matériels, techniques et méthodologies d'apprentissage pour une intervention cohérente
15. Identifier, comprendre, et s'appuyer sur les réseaux socio-éducatifs
16. Se positionner en tant que partenaire au sein de l'équipe sur base de son identité personnelle et professionnelle

Agir et faire agir de façon éthique, démocratique et responsable et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.

17. Inscrire ses interventions dans les limites de son champ d'action
18. Discerner les valeurs en jeu dans tout contexte d'interventions
19. Respecter les aspects confidentiels de la profession
20. Posséder un aperçu global du cadre législatif en vigueur
21. Identifier ses ressources personnelles et ses biais perceptuels

Entretenir un rapport critique et autonome avec les savoirs et oser innover.

22. Porter un regard critique vis-à-vis de l'ensemble des savoirs scientifiques et pratiques
23. Maîtriser et s'adapter aux évolutions liées au métier
24. S'engager dans une pratique de recherche-action
25. Construire, mettre en œuvre et évaluer des pratiques innovantes

Communiquer de manière adaptée dans les divers contextes liés à la profession

26. Se présenter et expliciter sa fonction
27. Expliciter son projet d'action, sa réalisation, ses résultats
28. Partager le fruit de ses recherches et son travail.
29. Maîtriser et utiliser différents modes de communication verbal et non verbal
30. Adapter sa communication en fonction des interlocuteurs

Concevoir, conceptualiser, mettre en œuvre et valider un plan d'intervention individualisé incluant la personne et respectant son projet de vie

31. Élaborer un plan d'intervention individualisé
32. Évaluer, ajuster son action et actualiser le plan en conséquence
33. Synthétiser toutes les informations concernant le plan d'intervention, le bénéficiaire et son environnement
34. Valider le plan d'intervention avec la personne, sa famille, son environnement
35. Amener progressivement le bénéficiaire à être acteur de son projet

#### **4. Organisation en unités de formation**

		CREDITS	HEURES
<b>Q1 ET Q2 UE1</b>	<b>PRATIQUE PROFESSIONNELLE MISE EN OEUVRE ET ANALYSÉE</b>	<b>20</b>	<b>311</b>
<i>S'engager dans des pratiques et les réfléchir au fil de sa formation</i>	Stages (14 ECTS) Déficience intellectuelle: démarche réflexive en lien avec stages (1 ECTS)		180
	Formation personnelle (partie1) (1 ECTS)		24
	Module sur observation (Modobs) (1 ECTS):déficience intellectuelle (18H) (1 ECTS) + Formation personnelle (partie2 - 6H) 1+ Séminaires (6H):		30
	Démarche réflexive en lien avec les stages		23
	Séminaires, journées interdisciplinaires, voyage d'études (2 ECTS)		54

<b>Quadrimestre 1</b>			
		CREDITS	HEURES
<b>Q1, UE 2</b>	<b>LES SYSTÈMES, LES RESSOURCES</b>	<b>4</b>	<b>64</b>
Avoir des repères sur les contextes actuels et passés dans lesquels l'action avec les personnes en situation de handicap est envisagée	Education inclusive (1 ECTS)		15
	Législation (1 ECTS)		15
	Sociologie (2 ECTS)		30
	Repères historiques		4

<b>Q1, UE 3</b>	<b>A LA RENCONTRE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : CE QU'ON EN DIT – COMMENT JE ME SITUE</b>	<b>8</b>	<b>108</b>
Découvrir la personne en situation de handicap que j'accompagne et sa place d'acteur, me situer dans la rencontre et dans les projets qui la concerne	La personne et ses projets (2 ECTS)		30
	La rencontre par le corporel (1 ECTS)		15
	Les représentations et les syndromes (2 ECTS)		33
	Les aspects médicaux (2 ECTS)		15
	Les aspects psychologiques (1 ECTS)		15

<b>Q1, UE 4</b>	<b>METHODOLOGIE ET ACTION (PART I)</b>	<b>7</b>	<b>81</b>
Développer une expertise dans la maîtrise des concepts méthodologiques pour penser, conduire et évaluer l'action (part 1)	Grands courants psychologiques (1 ECTS)		15
	Projet individualisé (1 ECTS)		15
	Techniques de communication (3 ECTS)		30
	Eléments de psychologie cognitive (1 ECTS)		15
	Stratégies spécifiques (1 ECTS)		6

<b>Quadrimestre 2</b>			
		CREDITS	HEURES
<b>Q2, UE 5</b>	<b>METHODOLOGIE ET ACTION (PART II)</b>	<b>5</b>	<b>70</b>
Développer une expertise dans la maîtrise des concepts méthodologiques pour penser, conduire et évaluer l'action (part 2)	Méthodologie adaptée aux troubles de l'apprentissage : app. Cognitifs (1 ECTS)		15
	Méthodologie adaptée aux troubles de l'apprentissage : aut.csoc com (1 ECTS)		15
	Communication verbale et non-verbale (1 ECTS)		15
	Pédagogie différenciée et individualisée - Partie Différenciation (1 ECTS)		15
	Déficience intellectuelle-évaluation (1 ECTS)		10

<b>Q2, UE 6</b>	<b>TFE</b>	<b>16</b>	<b>131</b>
S'engager de façon réflexive dans la mise en place d'un projet individualisé avec les différents acteurs y compris la personne concernée.	TFE (10 ECTS) temps individuel notamment sur lieu e stage		50
	TFE (1) temps collectifs		10
	Le partenariat avec les familles (2 ECTS)		30
	Le travail en équipe (1 ECTS)		15
	Les questions éthiques (1 ECTS)		11
	Les questions de valeurs (1 ECTS)		15

## **UE NON QUADRIMESTRIALISÉE → JUSTIFICATION**

L'UE1 "Pratique professionnelle : mise en œuvre et analyse" est répartie sur 2 quadrimestres car elle est centrée sur la mise en œuvre de pratiques, sur leur analyse et l'identification des impacts sur la construction de l'identité professionnelle. Les stages s'échelonnant au fil de l'année, passant de stages d'observation participante à des stages actifs, il faut attendre la fin d'année pour que l'évaluation de l'UE puisse être effectuée.